



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53172

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2008 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes rappelle à l'honorable parlementaire qu'il ne dispose pas d'autres effectifs que ceux de son cabinet. Les informations ci-après concernent l'administration du ministère des affaires étrangères et européennes, sur laquelle il s'appuie et qui est placée sous l'autorité du ministre des affaires étrangères et européennes. Le budget consacré à la formation a été, toutes dépenses confondues (y compris frais de voyage et mission) de 2 459 633 euros en 2008. Chaque année plus de 4 000 agents du ministère des affaires étrangères et européennes, toutes catégories et grades confondus, y compris des recrutés locaux, en poste à l'étranger ou en centrale, sont formés à leurs nouvelles fonctions ou bien bénéficient d'actions de formation continue. Au total, chaque année un quart des agents est inscrit à une action de formation, soit à son initiative, soit à celle de l'administration. Afin de poursuivre dans la voie de la professionnalisation, et conformément aux recommandations du Livre blanc, une formation initiale des agents de catégorie A verra le jour à partir de 2010. Cette formation concernera les nouveaux agents de catégorie A et se déroulera d'avril à juillet 2010. Par ailleurs, et toujours dans le but de professionnaliser les agents exerçant au sein du département, une formation de cadres à haut potentiels, entre quinze et vingt ans de carrière, seront invités également à suivre une formation avant d'occuper leurs premières fonctions d'encadrement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53172

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires européennes (II)

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 5998

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 8986